



Virement bancaire et demande de paiement

Par lili, le 11/04/2010 à 02:28

Bonjour,

je suis étudiante et je suis dans une situation assez délicate j'ai besoin de votre aide et surtout de vos conseils.

Ce qui se passe c'est que je suis étudiante et pour valider mon année je dois faire un semestre à l'étranger j'ai donc choisi Madrid. Afin de faire des économies un ami m'a proposé de faire une colocation avec lui. Ce que j'ai accepté. Comme je commence le semestre plus tôt je suis partie plus tôt. Cependant j'ai explicitement dit à mon ami que je ne voulais pas payer d'hôtel etc. J'ai cherché un appartement pendant des semaines et lorsque j'en ai trouver un la propriétaire c'est retracté ! J'ai abandonné les recherches et mon ami à repris les recherches que j'avais entreprise il a dit oui pour un appartement alors que je lui avais dit que je n'étais pas d'accord !! Il a également entrepris toute les démarches. Afin de pouvoir payer les deux mois de caution et le loyer, mon ami m'a fait un virement de 1.200€ et j'ai mi dans mon compte dans mon compte en banque. Lorsque j'ai fait la visite j'ai dit que je n'étais pas intéressée cependant toute sa famille était la et sous la pression j'ai donc signé le chèque! Il a encaissé celui-ci mais j'ai réussi à récupérer 750 € et j'ai donc effectué un virement de 400 € a mon ami aujourd'hui mon ami s'acharne sur moi pour récupérer 375 € !!! Ce que je refuse est je le droit ?